



Banque Populaire

Créées par et pour les entrepreneurs, les Banques Populaires forment aujourd'hui le 4^e réseau bancaire en France. Il compte 18 Banques Populaires régionales et deux banques à compétence nationale, le Crédit Coopératif et la CASDEN Banque Populaire. Les Banques Populaires appartiennent au Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Banque de référence de la petite entreprise artisanale et commerciale

Acteur clé de l'économie régionale, la Banque Populaire soutient et encourage l'audace de tous ceux qui entreprennent. Première banque des PME, des artisans et des commerçants, elle est le 1^{er} distributeur des Prêts à la Création d'Entreprise. La Banque Populaire finance chaque année, en partenariat avec les réseaux d'accompagnement les plus performants, notamment les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et les Chambres de Commerce et d'Industrie et les organisations professionnelles, un quart des créations d'entreprise, soit environ 70 000 projets.

Pour mieux répondre aux besoins des petites entreprises, la Banque Populaire s'appuie également sur son réseau de SOCAMA, 28 Sociétés de Caution Mutuelle Artisanales. Animées par des entrepreneurs, elles facilitent l'accès au crédit des petites entreprises par leur expertise professionnelle et accordent chaque année leur garantie à près de 35 000 projets. Dans le cadre du programme Compétitivité et Innovation de la Communauté européenne en faveur des petites entreprises, les Banques Populaires avec l'appui du Fonds Européen d'Investissement, distribuent des prêts de développement sans caution personnelle du dirigeant ou de sa famille, répondant ainsi à une attente historique des artisans : le Prêt Express Socama sans caution personnelle jusqu'à 30 000 euros. Les Banques Populaires proposent également des prêts dédiés au financement de la reprise d'entreprise avec le Prêt Socama Transmission-Reprise jusqu'à 150 000 euros avec caution personnelle limitée.

Engagées dans une politique active de partenariats, les Banques Populaires collaborent avec l'ensemble des organisations professionnelles de la petite entreprise :

- l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) ;
- l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) ;
- l'Union Professionnelle Artisanale (UPA) et les confédérations qui la composent : la Confédération Nationale de l'Artisanat, des Métiers et des Services (CNAMS), la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB).

Au 31 décembre 2010

18 Banques Populaires
7,5 millions de clients
3,6 millions de sociétaires
3 430 agences bancaires
Encours d'épargne : 175,8 milliards d'euros
Encours de crédits : 139,8 milliards d'euros

www.banquepopulaire.fr